

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Notre équipe vous accompagne tout au long de votre projet :



NOUS CONTACTER

telesante@esante-paysdelaloire.fr 02 44 76 13 90 - puis composez le 1

www.esante-paysdelaloire.fr

Suivez-nous sur les réseaux! X in



LA TÉLÉCONSULTATION

permet la consultation à distance entre un professionnel de santé et un patient.



LA TÉLÉEXPERTISE

offre la possibilité à un professionnel de santé de solliciter à distance l'avis d'un ou de plusieurs experts.



LA VISIORÉGULATION

permet aux régulateurs du Samu de déclencher une visioconférence à partir du smartphone de l'appelant.



LE TÉLÉSOIN

permet au professionnel soignant la pratique de soins à distance.



EN BÉNÉFICIER?

Pour y accéder, connectez-vous sur www.esante-paysdelaloire.fr et créez votre compte en quelques minutes.



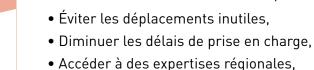
SOLUTION RÉGIONALE

TÉLÉSANTÉ









• Bénéficier d'un accompagnement personnalisé.



Accessible en ligne, elle permet de réaliser des actes de télémédecine et de télésoin, directement sur votre poste de travail et/ou en mobilité.

LA SOLUTION RÉGIONALE

La plateforme est mise en œuvre par l'agence régionale de santé (ARS) Pays de la Loire et le Groupement régional d'appui au développement de la e-santé Pays de la Loire (GRADeS).



Aux établissements sanitaires, aux structures médico-sociales, aux collectifs de soins ainsi qu'aux professionnels de santé libéraux qui ont un projet de télésanté en Pays de la Loire.

POURQUOI L'UTILISER?

• Améliorer l'accès aux soins de vos patients/usagers,